

Règlement de l'offre

Article 1 - Organisateur de la promotion

Homebrella (ci-après la « société organisatrice ») est une marque commerciale d'ADMIRAL INTERMEDIARY SERVICES SA.

Admiral Intermediary Services SA est une société de droit étranger dont le siège social est situé à Calle Albert Einstein N 10, 41092 SEVILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 842 188 310 et domiciliée au 9-10 rue de l'Abbé Stahl, 59700 Marcq-en-Baroeul.

La société organisatrice organise du 21/10/2020 au 30/11/2020 inclus, une promotion selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Article 2 – Conditions pour en bénéficier

La promotion s'effectue dans le cadre de la souscription d'un contrat d'assurance habitation chez Homebrella. Cette promotion est ouverte à toute personne physique majeure en capacité de souscrire un contrat d'assurance. Pour bénéficier de la promotion, le prospect doit souscrire via internet un contrat d'assurance habitation chez Homebrella dont le paiement peut s'effectuer mensuellement ou annuellement.

Dans le cadre d'une résiliation effectuée à la demande de l'assuré lors de la première année suivant la souscription via code promotionnel :

En cas souscription annuelle, la résiliation par l'assuré aura pour effet la déduction du montant de la promotion (10 euros) sur la portion de cotisation à restituer par l'assureur correspondant à la période allant de la prise d'effet de la résiliation à l'échéance initialement prévue.

En cas de règlement mensuel, la résiliation par l'assuré aura pour effet la déduction de ladite promotion de 10 euros sur la portion de cotisation à restituer par l'assureur.

Article 3 – Modalités de souscription

La promotion est accessible :

- Sur le site internet www.homebrella.fr :

Pour en bénéficier, l'utilisateur devra faire un devis sur le site internet de Homebrella, renseigner ses informations sur les différentes pages du formulaire, valider le montant des biens à couvrir, répondre aux questions de vérification et arriver sur la dernière page du formulaire où le champ de code promotionnel est visible. Il entrera alors le code promotionnel "NOV10" et son prix sera modifié en conséquence.

Article 4 – Contenu de la promotion

La promotion est une remise de prix immédiate de 10 euros TTC sur le tarif d'assurance du prospect effectuant un devis directement sur le site internet moyennant l'entrée manuelle du code promotionnel « NOV10 ».

Cette promotion est indépendante du tarif initial de la cotisation calculé à partir des données renseignées par le prospect sur le formulaire de notre site internet.

Cette même promotion est également indépendante des conditions de souscription, définies antérieurement par l'assureur, et restant à sa discrétion.

Article 5 – Modification des dates et du contenu de la promotion

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté si elle était amenée à annuler la présente promotion. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger ou de limiter la période d'éligibilité, de le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Des ajouts et modifications à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant l'opération. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen

approprié.

Article 6 – Dépôt du règlement

Le règlement peut être obtenu sur simple demande à l'adresse e-mail de la société organisatrice : contact@homebrella.fr

Il est également consultable sur le web via un lien dédié.

Article 7 – Litiges et tribunaux compétents

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement seront expressément soumis dans un premier temps à l'appréciation souveraine de la société organisatrice et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de Paris.

Article 8 – Données personnelles

Conformément au règlement général sur la protection des données n° 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression de toute information vous concernant figurant dans nos fichiers en effectuant la demande à l'adresse suivante : dpo@homebrella.fr.